



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2020, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 20-7259-3
Date de parution : 2020/10/19

Numéro de la version : 13.02
Remplace la version datée de : 2019/10/21

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Encres de sérigraphie UV 3M(MC) de série 9830 Orange

Numéros d'identification de produit
75-3470-6903-3

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue
Encre

Utilisation spécifique
Encre sérigraphie

Restrictions d'utilisation
Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des solutions commerciales
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence de transport(CANUTEC):(613) 996-6666

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :
Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A
Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Point d'exclamation | Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Provoque une irritation oculaire grave. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes : système respiratoire |

Mises en garde

Prévention :

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Porter des gants et un dispositif de protection pour les yeux et le visage. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Réponse:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

Entreposage :

Garder sous clef.

Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

13% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

30% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Acrylate de 2-phénoxyéthyle	48145-04-6	30 - 40 Secret Fabrication *	Acrylate de 2-phénoxyéthyle
POLYMERE DE	Secret	10 - 20	Ne s'applique pas

Encres de sérigraphie UV 3M(MC) de série 9830 Orange

METHACRYLATE	Fabrication		
N-VINYLCAPROLACTAME	2235-00-9	10 - 20 Secret Fabrication *	1-Vinylhexahydro-2H-azépin-2-one
Uréthane acrylique aliphatique	Secret Fabrication	7 - 13	Ne s'applique pas
Pyrrolo[3,4-C]Pyrrole-1,4-Dione, 2,5-Dihydro-3,6-Diphényl-	54660-00-3	5 - 10	3,6-Diphényl-2,5-dihydropyrrolo[3,4-c]pyrrole-1,4-dione
1-Butanone, 2-(Diméthylamino)-1-4-(4-Morpholinyl)Phényl-2-(Phénylméthyl)-	119313-12-1	1 - 5	2-(Diméthylamino)-1-[4-(morpholin-4-yl)phényl]-2-(phénylméthyl)butan-1-one
2-Méthyl-1-((4-Méthylthio)Phényl)-2-(4-Morpholinyl)-1-Propanone	71868-10-5	1 - 5 Secret Fabrication *	2-Méthyl-4'-(méthylthio)-2-morpholinopropiophenone
2-[(2-Méthoxy-4-nitrophényl)azo]-N-(2-méthoxyphényl)-3-oxobutyramide	6358-31-2	1 - 5	2-[(2-Méthoxy-4-nitrophényl)azo]-N-(2-méthoxyphényl)-3-oxobutyramide
ESTER D'ACRYLATE	7328-17-8	1 - 5 Secret Fabrication *	Di(éthylène glycol) éthyl éther acrylate
Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline	112945-52-5	1 - 5	Silice amorphe sublimée exempte de cristaux
Triacrylate de Glycérol Propoxylée	52408-84-1	0.1 - 1.0 Secret Fabrication *	.alpha., .alpha.', .alpha.,"-Propane-1,2,3-triyltris{.omega.-(acryloyloxy)poly[oxy(méthyléthylène)]}
OCTAMETHYLCYCLOTETRAASILOXANE	556-67-2	0.1 - 1.0 Secret Fabrication *	Octaméthylcyclotétrasiloxane
Triacrylate de triméthylolpropane polyoxyéthylène	28961-43-5	< 1.0	.alpha.-Hydro-.omega.-(acryloyloxy)poly(oxyéthylène), éther (3:1) avec le propylidynetriméthanol

POLYMERE DE METHACRYLATE est un matériau non dangereux assujetti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

Uréthane acrylique aliphatique est un matériau non dangereux assujetti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

*La concentration réelle de cet ingrédient a été retenue comme un secret commercial.

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Ne s'applique pas.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

Les sous-produits nocifs de décomposition

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Formaldéhyde	Durant la combustion
Monoxyde de carbone	Durant la combustion
Bioxyde de carbone	Durant la combustion

5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égouts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide

chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder au frais. Protéger des rayons du soleil. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des oxydants.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
N-VINYLCAPROLACTAME	2235-00-9	Fabricant déterminé	MPT:0.1 ppm(0.57 mg/m3)	
OCTAMETHYLCYCLOTETRA SILOXANE	556-67-2	AIHA	MPT:10 ppm	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est nécessaire. Si un

appareil de protection respiratoire est nécessaire, porter des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivant (s) afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	Liquide
couleur	Orange
Odeur	Acrylate
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	<i>Ne s'applique pas</i>
Point de fusion/Point de congélation	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'ébullition	> 148,9 °C
Point d'éclair :	> 93,3 °C [Méthode de test: Vase Clos Pensky-Martens]
Vitesse d'évaporation :	< 1 [Ref Std: BUOAC=1]
Inflammabilité (solide, gaz)	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Pas de données disponibles</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Pas de données disponibles</i>
pression de vapeur	< 160 Pa [@ 20 °C]
Densité de vapeur et/ou Densité de vapeur relative;	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité	Environ 1,3 g/ml
Densité relative	Environ 1,3 [Ref Std: Eau=1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité / Viscosité Cinématique	<i>Pas de données disponibles</i>
Composés Organiques Volatils	5 g/l
Pourcentage de matières volatiles	1 - 5 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	5 g/l

Nanoparticules

Ce matériau contient des nanoparticules.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse peut se produire. En cas de perte de l'initiateur ou avec exposition à la chaleur.

10.4 Condition à éviter

Étincelles et/ou flammes
Chaleur

10.5 matériaux incompatibles

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
------------------	------------------

Aucun connu.

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :

Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :

Peut être nocif si avalé. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Effets respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, l'essoufflement, l'oppression thoracique, la respiration sifflante, l'augmentation du rythme cardiaque, la cyanose (bleuissement de la peau), des expectorations, des changements au niveau

Toxicité pour la reproduction / le développement:

Encres de sérigraphie UV 3M(MC) de série 9830 Orange

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA > 5 000 mg/kg
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA 2 000 - 5 000 mg/kg
Acrylate de 2-phénoxyéthyle	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Acrylate de 2-phénoxyéthyle	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
POLYMER DE METHACRYLATE	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
POLYMER DE METHACRYLATE	Ingestion		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
N-VINYLCAPROLACTAME	Dermale	Lapin	LD50 1 700 mg/kg
N-VINYLCAPROLACTAME	Ingestion	Rat	LD50 1 049 mg/kg
Pyrrolo[3,4-C]Pyrrole-1,4-Dione, 2,5-Dihydro-3,6-Diphényl-	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Pyrrolo[3,4-C]Pyrrole-1,4-Dione, 2,5-Dihydro-3,6-Diphényl-	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
ESTER D'ACRYLATE	Dermale		LD50 estimée à 1 000 - 2 000 mg/kg
ESTER D'ACRYLATE	Ingestion	Rat	LD50 1 860 mg/kg
1-Butanone, 2-(Diméthylamino)-1-4-(4-Morpholinyl)Phényl-2-(Phénylméthyl)-	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
1-Butanone, 2-(Diméthylamino)-1-4-(4-Morpholinyl)Phényl-2-(Phénylméthyl)-	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
2-Méthyl-1-((4-Méthylthio) Phényl)-2-(4-Morpholinyl)-1-Propanone	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
2-Méthyl-1-((4-Méthylthio) Phényl)-2-(4-Morpholinyl)-1-Propanone	Ingestion	Rat	LD50 967 mg/kg
Triacrylate de triméthylolpropane polyoxyéthylène	Dermale	Lapin	LD50 > 13 000 mg/kg
Triacrylate de triméthylolpropane polyoxyéthylène	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Triacrylate de Glycérol Propoxylée	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Triacrylate de Glycérol Propoxylée	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
OCTAMETHYLCYCLOTETRAILOXANE	Dermale	Rat	LD50 > 2 400 mg/kg
OCTAMETHYLCYCLOTETRAILOXANE	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 36 mg/l
OCTAMETHYLCYCLOTETRAILOXANE	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Acrylate de 2-phénoxyéthyle	Lapin	Aucune irritation significative
N-VINYLCAPROLACTAME	Lapin	Irritation minimale.
Pyrrolo[3,4-C]Pyrrole-1,4-Dione, 2,5-Dihydro-3,6-Diphényl-	Lapin	Aucune irritation significative
Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline	Lapin	Aucune irritation significative
ESTER D'ACRYLATE	Lapin	Irritant
1-Butanone, 2-(Diméthylamino)-1-4-(4-Morpholinyl)Phényl-2-(Phénylméthyl)-	Lapin	Aucune irritation significative
2-Méthyl-1-((4-Méthylthio) Phényl)-2-(4-Morpholinyl)-1-Propanone	Lapin	Aucune irritation significative
Triacrylate de triméthylolpropane polyoxyéthylène	Lapin	Irritation minimale.
Triacrylate de Glycérol Propoxylée	Lapin	Irritation minimale.
OCTAMETHYLCYCLOTETRAILOXANE	Lapin	Irritation minimale.

Encres de sérigraphie UV 3M(MC) de série 9830 Orange

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Acrylate de 2-phénoxyéthyle	Lapin	Aucune irritation significative
N-VINYLCAPROLACTAME	Lapin	Irritant grave
Pyrrolo[3,4-C]Pyrrole-1,4-Dione, 2,5-Dihydro-3,6-Diphényl-	Lapin	Aucune irritation significative
Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline	Lapin	Aucune irritation significative
ESTER D'ACRYLATE	Lapin	Irritant grave
1-Butanone, 2-(Diméthylamino)-1-4-(4-Morpholinyl)Phényl-2-(Phénylméthyl)-	Lapin	Aucune irritation significative
2-Méthyl-1-((4-Méthylthio) Phényl)-2-(4-Morpholinyl)-1-Propanone	Lapin	Aucune irritation significative
Triacrylate de triméthylolpropane polyoxyéthylène	Lapin	Irritant grave
Triacrylate de Glycérol Propoxylée	Lapin	Irritant grave
OCTAMETHYLCYCLOTETRAILOXANE	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Acrylate de 2-phénoxyéthyle	Cochon d'Inde	sensibilisant
N-VINYLCAPROLACTAME	Mouris	sensibilisant
Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline	Hommet et animal	Non classifié
ESTER D'ACRYLATE	Cochon d'Inde	sensibilisant
1-Butanone, 2-(Diméthylamino)-1-4-(4-Morpholinyl)Phényl-2-(Phénylméthyl)-	Cochon d'Inde	Non classifié
Triacrylate de triméthylolpropane polyoxyéthylène	Cochon d'Inde	sensibilisant
Triacrylate de Glycérol Propoxylée	Mouris	sensibilisant
OCTAMETHYLCYCLOTETRAILOXANE	Hommet et animal	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
N-VINYLCAPROLACTAME	In Vitro	N'est pas mutagène
Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline	In Vitro	N'est pas mutagène
1-Butanone, 2-(Diméthylamino)-1-4-(4-Morpholinyl)Phényl-2-(Phénylméthyl)-	In Vitro	N'est pas mutagène
1-Butanone, 2-(Diméthylamino)-1-4-(4-Morpholinyl)Phényl-2-(Phénylméthyl)-	In vivo	N'est pas mutagène
OCTAMETHYLCYCLOTETRAILOXANE	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Acrylate de 2-phénoxyéthyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 800 mg/kg/day	43 jours
Acrylate de 2-phénoxyéthyle	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif	Avant l'accouplement

Encres de sérigraphie UV 3M(MC) de série 9830 Orange

				observé 300 mg/kg/day	nt - Lactation
Acrylate de 2-phénoxyéthyle	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/day	Avant l'accouplement - Lactation
Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/day	1 génération
Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/day	1 génération
Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline	Ingestion	Non classifié pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
1-Butanone, 2-(Diméthylamino)-1-4-(4-Morpholinyl)Phényl-2-(Phénylméthyl)-	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/day	1 génération
1-Butanone, 2-(Diméthylamino)-1-4-(4-Morpholinyl)Phényl-2-(Phénylméthyl)-	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/day	1 génération
1-Butanone, 2-(Diméthylamino)-1-4-(4-Morpholinyl)Phényl-2-(Phénylméthyl)-	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 30 mg/kg/day	1 génération
2-Méthyl-1-((4-Méthylthio) Phényl)-2-(4-Morpholinyl)-1-Propanone	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	LOAEL 40 mg/kg/day	1 génération
2-Méthyl-1-((4-Méthylthio) Phényl)-2-(4-Morpholinyl)-1-Propanone	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	LOAEL 40 mg/kg/day	1 génération
OCTAMETHYLCYCLOTETRAILOXANE	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 8,5 mg/l	2 génération
OCTAMETHYLCYCLOTETRAILOXANE	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
OCTAMETHYLCYCLOTETRAILOXANE	Inhalation	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3,6 mg/l	2 génération

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
N-VINYLCAPROLACTAME	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
N-VINYLCAPROLACTAME	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,001 mg/l	28 jours
N-VINYLCAPROLACTAME	Inhalation	sang foie rénale et / ou de la vessie yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,18	90 jours

Encres de sérigraphie UV 3M(MC) de série 9830 Orange

					mg/l	
N-VINYLCAPROLACTAM E	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 260 mg/kg/day	3 mois
Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline	Inhalation	système respiratoire silicose	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
1-Butanone, 2-(Diméthylamino)-1-4-(4-Morpholinyl)Phényl-2-(Phénylméthyl)-	Ingestion	Système endocrinien système vasculaire foie rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	28 jours
2-Méthyl-1-((4-Méthylthio) Phényl)-2-(4-Morpholinyl)-1-Propanone	Ingestion	le système nerveux périphérique yeux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 75 mg/kg/day	90 jours
OCTAMETHYLCYCLOTETRAISILOXANE	Dermale	système vasculaire	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 960 mg/kg/day	3 semaines
OCTAMETHYLCYCLOTETRAISILOXANE	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 8,5 mg/l	13 semaines
OCTAMETHYLCYCLOTETRAISILOXANE	Inhalation	Système endocrinien système immunitaire rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 8,5 mg/l	2 génération
OCTAMETHYLCYCLOTETRAISILOXANE	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 8,5 mg/l	13 semaines
OCTAMETHYLCYCLOTETRAISILOXANE	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg/day	2 semaines

Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention

contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification sur les produits chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques). Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC.

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 1 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	20-7259-3	Numéro de la version :	13.02
Date de parution :	2020/10/19	Remplace la version datée de :	2019/10/21

Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca